

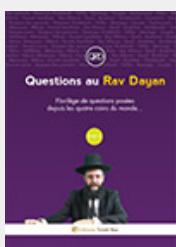


Traité Nedarim

Michna 2 - Chapitre 9

ועוד אמר רבי אליעזר, פותחין בנוולד; וחכמים אוסרין. כיצד:
קונם שאיני נהנה לאיש פלוני, ונעשה סופר או שהיה משיא את
בנו, ואמר אילו הייתי יודע שהוא געשה סופר או שהיה משיא
את בנו בקרוב, לא הייתי נודר; קונם לבית הזה שאיני נכנס,
ונעשה בית הכנסת, ואמר אילו הייתי יודע שהוא געשה בית
הכנסת, לא הייתי נודר רבי אליעזר מתייר, וחכמים אוסרין.

Rabbi Eliézer dit encore : on provoque le regret même par une cause née après l'énoncé du vœu ; les autres Sages l'interdisent. Voici un exemple : Quelqu'un s'est interdit par vœu de jouir en rien de tel homme, puis celui-ci devient scribe, ou marie son fils peu après, et le premier dit : « Si j'avais su que cet homme deviendra scribe, on marie bientôt son fils, je n'aurais pas énoncé le vœu formulé » ; ou bien si le premier s'est engagé par vœu à ne pas entrer dans telle maison, puis celle-ci est devenue la synagogue, et il dit : « Si j'avais su que cette maison deviendra un jour la synagogue, et il dit : « Si j'avais su que cette maison deviendra un jour la synagogue, je n'aurais pas formulé ledit vœu », Rabbi Eliézer permettra à cet homme d'en user ; mais les autres Sages le défendent (ils maintiennent le vœu).



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions